



# Salmonelloses : une nouvelle vague épidémique ?

Une vague épidémique de salmonellose (épisodes de diarrhées fébriles ou d'avortements) sévit depuis fin 2018 dans la Manche (cf. GDS Manche information d'Août 2018 puis d'Août 2019), avec une légère amélioration en 2022.



© GDS 50

L'accès à des cours d'eau est un risque sanitaire majeur

## VIGILANCE SUR LA DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

En effet, la sécheresse estivale de 2018 dans la Manche avait probablement favorisé l'accumulation des salmonelles dans l'environnement, avec un véritable « effet de chasse d'eau » lors des pluies orageuses de l'été 2018. La consommation de cette eau très contaminée (cours d'eau, ruisseau, fossés, etc.) a alors entraîné une forte augmentation des cas cliniques en élevage, souvent au moment des vêlages, ce qui a augmenté la contamination de l'environnement. Dans la Manche, il y a eu plus de cas cliniques en élevage bovin depuis 3 ans que sur les 15 années précédentes.

Si la sécheresse amorcée au printemps dernier se poursuit, avec ponctuellement des pluies orageuses, il est possible qu'une nouvelle dégradation survienne si des bovins ont accès à des cours d'eau. Afin de prévenir une résurgence de salmonelloses cliniques, il est impératif d'assurer aux bovins une **distribution exclusive d'eau potable, y compris au pâturage** (bacs à eau). **Il faut proscrire tout accès, fut-il minime, à des cours d'eau, des fossés, des mares, et vérifier que l'eau issue d'un captage privé est potable.** Il est judicieux de vérifier régulièrement que le système de désinfection de l'eau soit efficace (pompe à chlore par exemple). Vous pouvez effectuer une analyse d'eau annuelle avec le GDS. En cas de résultats défavorables suite à cette dernière, vous pouvez contacter le service de la qualité de l'eau du GDS.

## ISOLER SES BOVINS

En élevage contaminé, **l'isolement et le traitement précoce des bovins malades s'imposent.** Lorsque les salmonelles isolées sont Dublin ou Typhimurium, la vaccination en urgence des bovins situés en dehors du foyer, telles que les vaches tarées et les génisses amouillantes lors d'épisode clinique sur les vaches laitières, permet de limiter les pertes. Mais actuellement, la grande majorité des souches isolées sont représentées par les sérovars Montevideo et Mbandaka : dans ce cas, seuls des autovaccins peuvent être utilisés.

## DES RECOMMANDATIONS À RESPECTER

Afin d'éviter la contamination humaine, il est recommandé, en élevage contaminé, de porter des gants (prise de température, vêlage), de se laver et se désinfecter les mains après manipulation des bovins, et de ne pas consommer le lait cru issu de l'exploitation. La contamination du lait de tank étant très majoritairement liée à une contamination fécale, l'hygiène de traite doit être renforcée. (cf. encart : « Réussir la lutte contre les salmonelles »). Enfin, lors de vente de bovin en élevage ou à l'abattoir, l'Information sur la Chaîne Alimentaire (ICA) doit être complétée au dos de la carte verte.

Dr Christophe LEBCEUF  
Vétérinaire-Conseil GDS 50

## Réussir la lutte contre les salmonelles

L'étude multipartenaire <sup>(1)</sup> SALMOVAC s'est déroulée en Normandie entre 2016 et 2020 pour évaluer les mesures de maîtrise de la salmonellose par la vaccination (avec un rappel semestriel) et l'ajout de levures dans l'alimentation des vaches et génisses laitières en filière lait cru. Les résultats montrent qu'il est possible dans un cheptel infecté, en complément d'un renforcement des mesures d'hygiène et de biosécurité, de réduire en 2 ans l'excrétion fécale et de limiter ainsi le risque de contamination du lait cru par des salmonelles.

(1) ODG laitiers Normands & CNIEL (financiers), GDS, opérateurs lait cru en Normandie, fournisseurs de vaccins et pré-probiotiques



## LUTTER CONTRE LES SALMONELLES

La lutte contre les salmonelles repose également sur les mesures sanitaires suivantes :

- Le nettoyage régulier de la table d'alimentation et des abreuvoirs (préférer des bacs-abreuvoirs vidangeables), en veillant à bien décaper les parois des abreuvoirs (élimination des dépôts),
- Le nettoyage et la désinfection (par fumigation par exemple) régulière des cellules de stockage des aliments,
- La lutte dans les bâtiments d'élevage contre les animaux (rongeurs, pigeons) pouvant participer à la diffusion des salmonelles,
- Le respect d'un délai d'au moins un mois entre l'épandage de lisier ou de fumier et le pâturage.





# Entérotoxémie bovine, un problème pas si rare en élevage



Parmi les causes de mort subite, l'entérotoxémie déroute souvent les éleveurs par son caractère imprévisible et son issue régulièrement fatale. Il existe des périodes à risque telles que le printemps (la mise à l'herbe, le stress et les changements alimentaires) ainsi que l'automne (repousse d'herbe, écarts de température, parasitisme accumulé).



© GDS 50

Le printemps et l'automne sont des périodes à risque pour l'entérotoxémie.

Les bovins hébergent dans leur tube digestif un très grand nombre de bactéries parmi lesquelles les Clostridies. Lorsque cette quantité reste dans les bonnes proportions, ces bactéries ne posent aucun problème. Cependant, lors d'un déséquilibre de la flore intestinale suite à divers facteurs : modification brutale de la ration avec absence ou peu de transition, défaut d'abreuvement ou encore un stress, ces Clostridies se multiplient à grande vitesse et sécrètent alors des toxines nocives pour l'organisme. Celles-ci vont être absorbées par la muqueuse intestinale et vont se retrouver dans la circulation sanguine. La mort du bovin devient alors imminente et l'éleveur ne pourra que constater les dégâts.

## COMMENT PUIS-JE SAVOIR SI CETTE MORT BRUTALE EST DUE À CE PHÉNOMÈNE ?

Une autopsie la plus rapide possible, dans les 3 heures, pourra, par le biais de la quantité des Clostridies et des lésions digestives, vous indiquer la cause de l'entérotoxémie. Ce laps de temps est bien souvent compliqué à atteindre. Celui-ci écoulé, les Clostridies seront en trop grand nombre et ne permettront plus une interprétation fiable.

## COMMENT PUIS-JE PRÉVENIR L'ENTÉROTOXÉMIE ?

Une prévention médicale existe : la vaccination dirigée contre les toxines (et non contre les Clostridies) après conseils auprès de votre vétérinaire. Il est préconisé de privilégier les bovins ayant des rations riches en énergie.

La présence d'eau dans les parcelles ou encore une bonne transition alimentaire sont donc importants pour diminuer les risques.

Jennifer CALVET  
Conseillère Sanitaire GDS 50



## Le saviez-vous ?

Il existe une prise en charge possible des frais d'autopsie, de 50 à 75 % du montant HT selon le niveau d'adhésion. Celle-ci doit être réalisée au LABEO Manche avec un transport possible par FARAGO.





# L'élevage des veaux, un équilibre à trouver

Le GDS de la Manche a accueilli cet hiver Romane Aubert, étudiante en BTS PA euro au Lycée de Thère, durant 8 semaines. Romane a mené une enquête auprès de 41 élevages laitiers de la Manche ayant les plus faibles taux de mortalité sur leurs veaux 0 – 3 mois afin de connaître leurs pratiques. Voici ses conclusions.

## TYOLOGIE DES ÉLEVAGES

En majorité, les éleveurs enquêtés sont en race Prim'Holstein avec un niveau de production moyen de 8 000 L de lait / VL / an, possèdent 2 ateliers de production et une seule personne s'occupe des veaux. Pour 71 % d'entre eux, les mâles sont vendus à 15 jours.

## L'ACHAT D'ANIMAUX, UNE PRATIQUE À RISQUE !

95 % de ces éleveurs n'achètent jamais d'animaux. Effectivement, introduire des animaux de l'extérieur, c'est prendre le risque d'introduire de nouveaux pathogènes. Dans tous les cas, les animaux achetés doivent être transportés de manière sécurisée entre le vendeur et l'acheteur, testés avant le départ et mis en quarantaine dès l'arrivée.

## ET LE COLOSTRUM ?

C'est un aliment essentiel pour le veau nouveau né. Il permet un fort apport en nutriment, une protection immunitaire : c'est un starter de la fonction digestive et il a un effet laxatif. Sa qualité et son ingestion dans les premières heures de vie du veau doivent être surveillées.



© GDS 50



© GDS 50

Dans les élevages enquêtés, seulement 39 % maîtrisent la prise colostrale par le biberon ou le drençage.

## ET LE LOGEMENT ?

Dans 85 % des cas, les veaux sont logés individuellement jusqu'à 3 semaines. Cette pratique évite la transmission des maladies entre veaux, permet une meilleure surveillance et facilite l'intervention si nécessaire.

## MAIS ONT-ILS DES VEAUX MALADES ?

43 % des éleveurs déclarent soigner plus de 20 % des veaux mais affirment intervenir très précocement de manière à éviter des déshydratations sévères. « Dès que le veau boude un peu le lait ou manque de tonicité », ces éleveurs lui consacrent du temps pour un examen complet et l'administration de traitements préventifs (argile, réhydratant, etc.). Le but est que son état ne se dégrade pas plus car ses chances de survie diminuent rapidement en cas de diarrhée et il devient contagieux pour ses congénères.

Romane AUBERT,  
Étudiante en BTS PA Euro au Lycée de Thère.



## Chiffres clés

- 41 élevages enquêtés
- Taux de mortalité du département : 24 %
- Taux de mortalité de l'échantillon : 10 %
- Nombre moyen de vêlage de l'échantillon : 82 / an



Romane Aubert

Parole d'étudiante :

“ J'ai contacté le GDS 50 pour effectuer mon stage de BTS et ils m'ont proposé de travailler sur les pratiques d'élevage du veau laitier. En concertation avec le chef de service, nous avons décidé d'enquêter les éleveurs à faible taux de mortalité. Le but est de comprendre pourquoi ces éleveurs perdent moins de veaux que la moyenne départementale et de communiquer auprès de l'ensemble des adhérents au GDS 50. Je remercie ces éleveurs de m'avoir accueillie et accordée de leur temps pour m'expliquer leurs habitudes de travail.



## Envie d'améliorer vos connaissances sanitaires ? Venez vous former avec le GDS !

Afin de répondre aux besoins techniques de ses adhérents, le GDS développe chaque année des formations en partenariat avec le GTV de la Manche, qui allient une partie théorique et une partie pratique en groupe (cf. fiche formation jointe à ce numéro). En effet, même si l'essentiel des services techniques proposés par le GDS sont réalisés par un suivi individuel, certaines thématiques apportent des réelles plus-values techniques lorsqu'elles sont traitées collectivement grâce aux échanges de pratiques entre éleveurs.



# La kératoconjunctivite infectieuse bovine

La kératoconjunctivite infectieuse bovine est une maladie très douloureuse de l'œil qui apparaît essentiellement l'été et affecte le plus souvent les jeunes bovins. La bactérie en cause est fréquemment *Moraxella bovis*, qui vit sur les muqueuses des bovins.

L'infection de l'œil est favorisée par tout ce qui peut irriter l'œil (des poussières, des brins de paille, des végétaux, des pollens, une blessure, un fort rayonnement ultra-violet, etc.). La prolifération de cette bactérie et la libération de toxines entraînent l'ulcération de la cornée. Les mouches peuvent propager mécaniquement la maladie d'un bovin à l'autre.

Généralement, un seul œil est touché et devient sensible à la lumière. La douleur peut occasionner des pertes de production (lait/viande). En l'absence de traitement précoce et efficace, l'animal peut devenir borgne, voire aveugle.

## Avoir l'œil...

L'éradication de cette bactérie et des mouches est illusoire. Le contrôle de cette maladie nécessite donc :

- De surveiller méticuleusement le troupeau afin d'isoler rapidement à l'abri de la lumière, dès les 1<sup>ers</sup> signes (clignement de l'œil, larmoiement), les premiers bovins malades et de les traiter précocement,



Une larve tuée en avril, c'est un million de mouches en moins l'été. Pensez-y au printemps prochain si vos bovins sont envahis de mouches.

## Et faire mouche...

- De lutter contre les mouches (cf. encart),
- En bâtiment d'élevage, de privilégier, le cas échéant, l'utilisation de pailleuse qui limite significativement la quantité de poussières lors du paillage, et d'éviter la distribution en hauteur de foin poussiéreux,
- De prévoir, au pâturage, l'accès des bovins à des zones ombragées.

Dr Christophe LEBŒUF  
Vétérinaire-Conseil GDS 50



## Le saviez-vous ?

La lutte contre les mouches est un des éléments clés de la prévention de la kératoconjunctivite bovine. L'efficacité du dispositif de lutte nécessite :

- De maintenir les bâtiments et leurs abords propres et secs, sans eau stagnante : attention aux pneus sur les silos, véritables incubateurs à mouches, aux résidus d'ensilage en décomposition ou de lait renversé, et aux bouses sèches collées sur les murs et les tubulaires ;
- D'assurer quotidiennement un curage régulier des lieux de vie des animaux, un nettoyage de la table d'alimentation, des abreuvoirs et des auges, et d'effectuer au moins une fois par an un décapage (eau sous haute pression) des sols et des murs ;
- De (faire) vérifier l'efficacité de la ventilation des bâtiments d'élevage.

- D'appliquer un produit larvicide dans les lieux de pontes dès que la température est de 15°C : une larve tuée en avril, c'est un million de mouches en moins l'été ! La lutte contre les larves peut être chimique ou biologique par l'utilisation de prédateurs des larves ;
  - De compléter ce dispositif par la lutte contre les mouches adultes avec un traitement des locaux d'élevage et, sur prescription vétérinaire, la pose sur les bovins de boucles auriculaires insecticides ou l'application d'un pour-on (dépôt sur le dos) ;
- La lutte peut être chimique, mécanique (piège à mouches) ou biologique (utilisation de prédateurs des œufs, des larves et des pupes d'insectes). Demandez conseil à FARAGO pour le choix et les modalités de lutte, adaptée à votre situation.

## La commission coup dur : un coup de pouce en cas de pépins !

Un épisode sanitaire sur un élevage peut engendrer des pertes économiques importantes liées à la mortalité, une baisse de la production, etc. Les adhérents, selon leur niveau d'adhésion, peuvent prétendre à un accompagnement du GDS qui a pour objectif d'apporter une aide financière ainsi qu'un soutien technique en collaboration avec le vétérinaire traitant.

Quelques conditions à respecter  
Si vous connaissez un problème sanitaire sur votre élevage, n'hésitez pas à en parler avec votre vétérinaire traitant et contactez le GDS au 02.33.06.48.00. Ainsi, vous pourrez savoir si cela rentre dans le dispositif de la caisse coup dur sanitaire.

En cas d'incident sur votre élevage, nous vous conseillons fortement de privilégier une analyse au laboratoire départemental d'analyses (LABEO) car celle-ci est exigée pour l'ouverture d'un dossier coup dur et pourra vous permettre de bénéficier de prise en charge par le GDS.



Hervé Marie,  
président du GDS 50

## Indispensable

“ L’été s’achève par une note positive sur le prix du lait et de la viande, mais l’automne arrive avec ses grosses factures liées à l’augmentation du prix du carburant et de l’aliment du bétail. Une petite symphonie commence à murmurer que le prix du lait et de la viande serait trop élevé pour le consommateur !

Que les chefs d’orchestre de ces partitions soient bien conscients qu’au moment où nous connaissons dans la profession des problèmes de main d’œuvre et de renouvellement de génération, une baisse du prix de nos produits sonnerait à terme leur propre déchéance.

Les éleveurs assurent à la population, non seulement la sécurité alimentaire, mais également la sécurité sanitaire de l’alimentation de base. Par leur activité, ils entretiennent environ 80 % du territoire départemental, approvisionnent les entreprises agroalimentaires et assurent l’activité des entreprises liées au fonctionnement des exploitations. Il ne faut pas tirer trop fort sur l’élastique sous peine de rupture !

En période de crise profonde, il est utile de rappeler que l’éleveur est le seul sur la chaîne de la filière à n’avoir besoin de personne pour manger et faire manger sa famille. À ce titre, il est donc **INDISPENSABLE** et doit être respecté !

Bien cordialement, et bonne santé à tous.



## Sommaire

### FOCUS CENTRE

Entérotoxémie bovine,  
un problème pas si rare en élevage..... **3**

### LE COIN DES BONNES PRATIQUES

L’élevage des veaux, un équilibre à trouver..... **4**

### RÈGLEMENTATION

La commission coup dur :  
un coup de pouce en cas de pépins ! ..... **5**

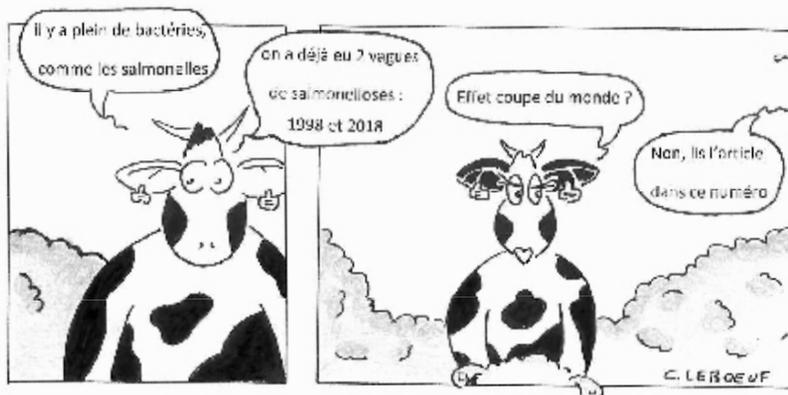
### DU CÔTÉ SANITAIRE

La kératoconjunctivite infectieuse bovine..... **5**  
Salmonelloses :  
une nouvelle vague épidémique ?..... **6**

### L’ACTU DU GDS

Des éleveurs en nombre pour inaugurer  
la nouvelle formule des réunions de secteurs !..... **7-8**  
Le GDS accompagne ses producteurs fermiers..... **9**  
On se retrouve en septembre !..... **10**

## l’actu en dessin





# Des éleveurs en nombre pour inaugurer des réunions de secteurs

En raison du contexte sanitaire de début 2022, nous avons décidé de reporter nos traditionnelles réunions de secteurs à l'été. Ce fut un véritable plaisir de vous retrouver lors de ce moment de partage et de convivialité. Retour en image sur l'inauguration de la nouvelle formule mise en place.



© GDS 50

6 réunions ont eu lieu cette année du 21 juin au 5 juillet à Ouville, La Croix Avranchin, Pont-Hébert, Barenton, Bricquebec-en-Cotentin et Gonneville-le-Theil. Nous avons misé sur une réduction du nombre de réunions afin de favoriser les échanges et vous proposer un contenu plus riche et plus interactif. Pari réussi puisque 93 % des présents ont trouvé la réunion interactive et 97 % étaient satisfaits par l'intervention des différents intervenants.



© GDS 50

Nous avons profité de ces réunions pour communiquer sur l'actualité sanitaire du département, avec un focus sur chaque secteur, et pour vous informer sur les nouveautés de la section bovine.

Des nouveautés vous attendent pour répondre à vos besoins sur la qualité de l'eau. Contactez-nous.



“ Une réunion claire et conviviale ”

## Chiffres clés



- Près de 140 participants sur les 6 secteurs
- 96 % de satisfaction
- 91 % des participants recommandent nos réunions de secteur pour la saison prochaine



© GDS 50

Une thématique spécifique était proposée cette année : la qualité de l'eau. L'intervention a été saluée par les participants. Ils ont apprécié la qualité des interventions de nos deux conseillers référents dans ce domaine, Alexia WAEYAERT et Jean-François COUPPEY, notamment leur clarté et pédagogie.



# Augurer la nouvelle formule de secteurs



© GDS 50

La grande nouveauté était de poursuivre la réunion par une **visite d'exploitation** en complétant les échanges du matin sur la thématique. Cette mise en pratique a permis d'expliquer sur le terrain les conditions techniques d'une eau de qualité pour protéger son troupeau : observation des installations pour la qualité de l'eau, des emplacements des abreuvoirs, etc.



© GDS 50

En résumé, un moment plus ludique mais tout aussi enrichissant et illustrant certaines bonnes pratiques. Il a permis de favoriser à nouveau les échanges, et d'aller plus loin sur la thématique de la qualité de l'eau.

“ Une bonne équipe ! ”

Globalement, les participants ont autant apprécié la partie « théorique » en salle que la visite en exploitation. Le programme de la journée était satisfaisant selon les participants car la visite d'exploitation a permis d'imager, de concrétiser ce qui avait été abordé le matin pendant la présentation.



© GDS 50

“ La réunion était utile et passionnante ”

Morgane Casset  
Chargée de communication GDS 50

## On vous attend nombreux l'hiver prochain

Tout l'équipe se prépare déjà à la prochaine saison de réunions de secteurs, et réfléchit à des idées de thématiques. Grâce aux retours des participants, nous savons sur quels points nous améliorer et comptons bien mettre tout cela en œuvre dès l'hiver prochain.

Il faudra également élire vos représentants au Conseil d'Administration de la section bovine du GDS. Oui c'est vous, adhérents, en choisissant vos représentants, qui guidez les choix de la section. Rappelons que le GDS est avant tout un service aux éleveurs. Vous pouvez aussi vous présenter et ainsi venir contribuer au fonctionnement de la section en nous donnant vos remontées terrain, vos avis sur des décisions à prendre, etc. Ce sont vous, éleveurs, qui donnez la dynamique de la section.

En vous présentant, vous acceptez votre rôle qui consiste à informer les éleveurs de votre secteur sur l'évolution des prophylaxies, les cotisations et à informer les représentants de secteurs ainsi que les administrateurs sur les besoins ou inquiétudes des adhérents. Vous êtes un véritable relai sur votre secteur entre le GDS et les éleveurs.

Secteurs concernés par les prochaines réunions :

- Le secteur 1 : La Hague, Les Pieux, Brix
- Le secteur 5 : La Haye, Vesly, Periers
- Le secteur 8 : Théval, Saint-Lô, Saint Jean d'Elle
- Le secteur 9 : Cérences, St Pair sur Mer, La Haye Pesnel
- Le secteur 12 : Percy-en-Normandie, Villedieu-les-Poèles, La Colombe
- Le secteur 14 : Brécéy, Le Grand Celland





# Le GDS accompagne ses producteurs fermiers



Le GDS propose un contrat producteur fermier aux élevages transformant leur lait à la ferme avec la mise en œuvre d'un suivi mensuel de la qualité du lait.

## QU'EST-CE QUE LE CONTRAT PRODUCTEUR FERMIER ?

En vous engageant dans ce contrat (250 euros / an, tarif adhérent), vous bénéficiez d'un suivi renforcé de votre élevage avec une collecte mensuelle de votre lait pour analyser les germes pathogènes. Les échantillons de lait sont analysés avec le LILANO et remboursés à 100 % du montant HT par le GDS.

En cas de résultat défavorable, vous pouvez bénéficier d'un appui technique pour vous aider à la mise en œuvre d'actions correctives. Si besoin, des analyses complémentaires peuvent être réalisées.

À la signature du contrat, nous vous fournissons un macaron « suivi producteur fermier » certifiant du contrôle régulier de votre lait.

## QUELS SONT LES GERMES RECHERCHÉS ?

Critères de sécurité	Listeria, Salmonelles
Critères d'hygiène	E. Coli, Staphylocoques à coagulase positive
Élevages hors laiteries	Germes, cellules, TB et TP

Alexandra BOSCHEL, assistante technique GDS 50  
Elodie Houstin et Lucie TRUBLET, conseillères sanitaires GDS 50



**Adrien LECHARTIER,**  
éleveur à St Senier Sous Avranches

• Installé depuis  
le 1<sup>er</sup> janvier 2003

### Parole d'éleveur

#### Depuis combien de temps transformez-vous votre lait ?

J'ai commencé la vente des produits en 2016. Lorsque j'ai décidé de me lancer dans la transformation, étant « soucieux » de l'environnement et afin de pouvoir proposer aux clients des produits de qualité haut de gamme, il m'a semblé essentiel de passer en agriculture biologique.

#### Quelle quantité de lait transformez-vous ?

150 000 litres de lait sont transformés à la ferme. Je produis 75 000 litres de lait issus de mes vaches laitières (Prim'holstein et croisées Brune des Alpes), le reste vient d'une ferme voisine avec laquelle je suis associé.

#### Quels sont les produits transformés que vous proposez ?

Ce sont principalement yaourts, fromages blancs, crèmes desserts, et riz au lait.

#### Où vendez-vous vos produits ?

Je ne possède pas de boutique à la ferme, je vends

mes produits en magasin, grande et moyenne surface, magasin bio et pour la restauration collective (collège, lycée, hôpitaux, etc.).

#### Pourquoi avez-vous souhaité adhérer au contrat « Producteur Fermier » du GDS ?

Lorsque j'ai travaillé sur la mise en place du projet, je l'ai fait conjointement avec la DDPP. La collaboration s'est bien passée et ils m'ont orienté vers le GDS afin de mettre en place un plan d'autocontrôle. J'étais déjà adhérent en Caisse Complémentaire.

Le contrat me permet de bénéficier d'analyses mensuelles, notamment sur les germes pathogènes qui ne sont pas analysés en laiterie. Le suivi mensuel me permet d'effectuer des autocontrôles réguliers sur le lait mis en œuvre et ainsi évaluer les mesures préventives mises en place dans le cadre de mon Plan de Maitrise Sanitaire (PMS). En cas de besoin, je peux bénéficier de l'appui technique des conseillers du GDS.



## Chiffres clés 2021

- 69 contrats
- 3 927 analyses réalisées
- 30 020 E remboursés



## Veille sanitaire AOP lait cru

Les éleveurs livrant en laiterie AOP lait cru et adhérents au GDS peuvent bénéficier d'un soutien technique et financier lors d'un épisode de Listéria ou de Salmonelles sur le lait livré :

- Visite d'élevage et appui technique,
- Prélèvements individuels sur le troupeau pouvant être réalisés par un technicien GDS avec une prise à charge à hauteur de 50 % en Caisse Simple et 75 % en Caisse Complémentaire,
- Indemnisation de la réforme accélérée d'une éventuelle vache excrétrice mammaire (Salmonelles, Listéria) selon le barème de la grille de la Caisse Coup Dur Sanitaire du GDS.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à notre flyer dédié aux producteurs fermiers.



## Pour plus de renseignements,

N'hésitez pas à contacter notre équipe au 02 33 06 48 00.

- Suivi administratif : Alexandra BOSCHEL
- Suivi technique : Elodie HOUSTIN et Lucie TRUBLET





# On se retrouve en septembre !



## Au Festival de la Terre et de la Ruralité

Organisé par les Jeunes Agriculteurs

**Le 4 septembre 2022**  
à Écausseville



## À la Foire de Lessay

**Les 9, 10 et 11 septembre 2022**  
devant le ring du Festival de l'Élevage

ET VENEZ PARTICIPER  
À LA TOMBOLA.

1<sup>er</sup> prix : UN REPOUSSE TOUT FOURRAGE  
2<sup>ème</sup> au 11<sup>ème</sup> prix : UN LOT DE PIQUETS





# GDS *infos*

L'actu santé de vos élevages



**L'ACTU DU GDS** p. 7-8

Des éleveurs en nombre  
pour inaugurer la nouvelle  
formule des réunions  
de secteurs !



**Les bonnes pratiques** p. 4

L'élevage des veaux,  
un équilibre à trouver



**Du côté sanitaire** p. 6

Salmonelloses,  
une nouvelle vague épidémique